

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRME)**

**Recrutement d'un Consultant(firme) pour l'audit comptable et financier du Projet d'Appui au Secteur de l'Énergie électrique au Tchad (PASET) pour les exercices clos le 31 décembre 2024, 2025 et 2026.**

**Secteur : Énergie**

**Référence de l'Accord de Financement : n° DON 2100155042184**

**N° d'identification du Projet : P-TD-F00-004**

Référence de l'avis : AMI-PASET N°002/DG/SNE/CEP SNE/PASET du 05 juin 2024.

1. Le Gouvernement de la république du Tchad a reçu un Don du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Secteur de l'Énergie Électrique au Tchad (PASET), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat pour l'Audit comptable et financier du projet pour les exercices clos le 31 décembre 2024, 2025 et le 31 décembre 2026.
2. Les services prévus au titre de ce contrat consisteront pour l'Auditeur à exprimer une opinion motivée sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des états financiers. Il sera réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA) ou celles de l'Organisation Internationale des Institutions Supérieures d'Audit (INTOSAI), et donnera lieu à toutes les vérifications et contrôles que l'Auditeur pourra juger nécessaires en la circonstance. La date prévisionnelle pour le démarrage de la mission du Consultant est prévue pour le 15 février 2025 et s'étendra sur une période globale de trois (03) mois soit un (01) mois par exercice étalé sur 3 ans.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes : du lundi au jeudi : 9h30mn à 15h30mn et le vendredi : 9h30mn à 11h30mn.

3. La Cellule d'Exécution de Projets de la Société Nationale d'Electricité invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Preuve de l'inscription du cabinet ou de chaque membre de groupement) au Tableau d'un Ordre des experts comptables reconnu au plan national ou régional, Brochures et documentation de présentation du consultant, référence concernant l'exécution de prestations similaires en précisant l'année, le coût et le maître d'ouvrage, la durée, le lieu, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les



opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition octobre 2015", disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du donataire de l'inclure dans la liste restreinte.

4. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par mail à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 01/07/24 à 15h 30 mn et porter expressément la mention « l'Audit comptable et financier et l'audit des acquisitions pour le Projet d'Appui au Secteur de l'Énergie Électrique au Tchad (PASET) »

**Société Nationale d'Électricité (SNE) / Cellule d'Exécution de Projets, sise au quartier Béguinage, Av. SAHOULBA GONTHOME, Rue 3054 à côté de la résidence de l'ambassade du Niger. Tel : (+235) 22 51 03 04 ; site : [www.cep-sne.td](http://www.cep-sne.td); E-mail : [paset.audit@gmail.com](mailto:paset.audit@gmail.com) BP : 44 N'Djamena – Tchad.**

**Le Directeur Général de la SNE**



**SALEH BEN HALIKI**